

<b>Zeitschrift:</b>	La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
<b>Herausgeber:</b>	Association des musiciens suisses
<b>Band:</b>	6 (1912-1913)
<b>Heft:</b>	11
<b>Artikel:</b>	Le roman d'un protégé de Beethoven [suite et fin]
<b>Autor:</b>	Ehrhard, Auguste
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1068593">https://doi.org/10.5169/seals-1068593</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Réponse.* — Parce qu'ils n'excitent pas à la poussée.

*Question V.* — Feriez-vous commencer l'enfant par le solfège chanté ?

*Réponse.* — Certes non ; le solfège est trop souvent de l'articulation serrée, contractante, d'émission difficile et laborieuse. Les voix cassées par l'étude du solfège chanté sont innombrables.

Je commencerais donc invariablement par faire poser les sons de la gamme du *fa* 1<sup>er</sup> interligne au *fa* 5<sup>e</sup> ligne, et les sons de l'arpège simple, dans l'espace, en écho au son de l'instrument que l'élève doit, pour ainsi dire, ignorer. Vous ne ferez pas ainsi des instrumentistes, mais vous ferez des voix et des oreilles musicales.

Un diapason peut suffire pour ce genre d'exercices. L'expérience prouve que l'oreille la plus rebelle se réeduque par la réponse au son, dans l'espace. L'oreille et la voix s'éduquent ainsi étroitement liées parce que le son se produit naturellement en voix dégagée, libérée.

*Question VI.* — Avez-vous écrit un livre de solfège ?

*Réponse.* — Non, je ne saurais pas faire mieux que ce qui existe ; je vous dis simplement : supprimez de vos livres tout ce qui a trait à la voix... et choisissez, pour les quatre premiers mois d'étude, les airs commençant par une progression descendante. Il n'en manque pas.

*Question VII.* — Je ne comprends pas pourquoi.

*Réponse.* — La progression descendante n'invite point à l'effort ; la voix peut se dérober, s'affaiblir, mais elle ne pousse pas... c'est donc le moyen de partir en voix libérée, non appuyée.

(*A suivre*)

M. CLÉRICY-DU COLLET.



## Le roman d'un protégé de Beethoven

(*Fin*)

Dès le mois de juin 1798, lors donc que Juliette n'avait pas plus de quinze ans,

*Quinze ans, ô Roméo, l'âge de Juliette !*

était venu chez le marquis un gentilhomme vénitien âgé d'une quarantaine d'années, qui devint le familier de la maison. Au mois de février de l'année suivante, la gouvernante apprit à l'étudiant atterré que ce seigneur allait épouser son élève. Kubeck fut invité à un dîner qui devait être celui des adieux. Le

marquis le congédia, après lui avoir adressé les plus chaleureux remerciements accompagnés d'un billet de cent florins. Juliette essaya d'être forte; ses larmes la trahirent.

Trois jours après, un domestique arrivait chez Kubeck, lui disant que le marquis le demandait. C'était en réalité Juliette qui voulait lui parler, seule à seul. Elle vint vers lui, lui prit la main et lui dit en italien, avec effort, d'une voix entrecoupée : « *Deggiamo separarci — si — e per sempre — almeno in questo mondo — pure sappi — caro mio Carlo — che — questa separazione — mi costerà la vita. — Da Christiana — e buona figlia — ho il dovere — di — ubbidire al padre mio riverito — — bene — ubbidiro — ma — morro* »<sup>1</sup>. Il porta la main de l'amie désespérée à ses lèvres et la couvrit de baisers brûlants. Comme il voulait parler, elle l'arrêta : « *Non mi risponder — non parlar — niente; — so bene — cio — che dir' potresti — sento cio — che — senti tu. — I nostri cuori s'intendono, s'ascoltano — ma — che nostre coscienze — restino immachiate. Nissun rimprovero — m'inquieti — compariendo dinanzi al Dio mio* »<sup>2</sup>. Une pâleur de mort se répandit sur son visage. Elle prit deux paquets, les tendit au jeune homme en disant : « *Qui — prendi — caro mio Carlo — e — non ti scordar di me — Addio!* »<sup>3</sup>. Sur ces mots elle s'enfuit en toute hâte. Un paquet contenait son portrait, l'autre une *Imitation de Jésus-Christ* en italien. Le soir même elle partait avec son père et son fiancé. Trois mois après, Kubeck recevait une lettre de Venise. Mademoiselle Vedel lui écrivait que Juliette était morte. Un mal étrange, inexplicable à tous, l'avait emportée. Kubeck seul comprit.

Il tomba malade, physiquement, moralement. La vie à Vienne lui devint impossible. Dès qu'il eut la force de se lever, il se fit conduire à Znaïm où, hébété, il écrivait des lettres à l'ombre de Juliette. La musique ne lui fut d'aucun secours; il fut incapable d'en faire et d'en entendre, tellement tremblaient tous ses nerfs. A la fin des vacances, lorsqu'il fallut songer à reprendre ses études, il ne put se résoudre à retourner à Vienne et se rendit à l'Université de Prague. Là, pendant les grands froids de décembre, un de ses condisciples étant mort pour s'être baigné dans la neige, il essaya par le même moyen de se délivrer de son chagrin. Plusieurs soirs de suite, par un froid terrible, il s'étendit sans vêtements dans la neige profonde qui remplissait la cour de sa maison. La congestion pulmonaire qu'il cherchait ne vint pas. Condamné à vivre, il demanda un baume aux poètes antiques, Homère, Horace, Ovide et à l'*Imitation de Jésus-Christ*, le legs de Juliette.

<sup>1</sup> Nous devons nous séparer, oui et pour toujours, du moins en ce monde. Mais sache, mon cher Charles, que cette séparation me coûtera la vie. En chrétienne, en fille aimante, j'ai le devoir d'obéir à mon père vénéré. C'est bien, j'obéirai, mais j'en mourrai.

<sup>2</sup> Ne me réponds pas, ne parle pas, rien. Je sais bien ce que tu pourrais dire; je sens ce que tu sens; nos coeurs se comprennent, s'entendent. Mais que nos consciences restent sans tache. Qu'aucun reproche ne me trouble quand je paraîtrai devant mon Dieu!

<sup>3</sup> Voici, prends, mon cher Charles, et ne m'oublie pas. Adieu !

La chère ombre plana sur sa douloureuse existence et le sauva du désarroi moral où risquaient de s'anéantir sa conscience et sa volonté. Un jour, une vieille juive à figure de sorcière lui demanda de se rendre le lendemain à six heures du matin dans une île de la Moldau où quelqu'un désirait lui parler. Kubeck y consentit. Au lieu indiqué il se trouva en présence d'une jeune fille fort belle, de race juive, dans laquelle il reconnut une marchande de livres d'occasion, très admirée par les étudiants. Elle lui dit qu'elle était malheureuse, que ses parents la maltraitaient, qu'elle voulait changer de religion, et elle le suppliait, dans une étreinte ardente, de ne pas rester indifférent à son sort. Troublé, fasciné, Kubeck ne repoussa point la romanesque personne. Un beau matin elle vint chez lui, accompagnée de la vieille mégère. Plus resplendissante de beauté que jamais, elle lui proposa de fuir avec elle. Elle pouvait emporter de chez son père plusieurs milliers de florins en bijoux et en argent. Elle se ferait baptiser et l'on s'épouserait. Kubeck, pris de vertige, n'osa refuser. Il demanda cependant à ne donner sa réponse définitive que le lendemain. C'est alors que les dernières paroles de Juliette lui revinrent : « *e non ti scordar di me!* » Il fondit en larmes et aussitôt sa résolution fut prise : il écrivit à la belle juive une lettre de refus et disparut de Prague.

Revenu à Vienne, il eut l'heureuse surprise, un matin de février 1801, de rencontrer dans la rue Beethoven. Celui-ci se précipita vers lui et manifesta une grande joie de le revoir. Le maître demanda au jeune homme s'il faisait toujours de la musique. « Plus du tout, répondit Kubeck ; je suis votre conseil. Vous avez déclaré que je n'avais pas de talent et je sens que vous aviez raison. C'est chose lamentable, lorsque quelqu'un peine après une besogne pour laquelle il n'a point d'aptitudes. Si l'homme est un être sociable, c'est pour que la plénitude de sa nature soit réalisée par la totalité de la société. Que chaque individu apporte sa note, pure et parfaite, à l'harmonie, mais qu'il n'ait pas la prétention d'être l'harmonie entière à lui seul ! » Beethoven dit alors : « Pas mal, mais pas juste. Je n'aime pas avoir affaire à un homme qui ne donne jamais qu'une note. Ce serait un compagnon bien ennuyeux, quelque pure que sa note pût être. Chaque homme représente à lui seul la vie totale de la société, de même que la société n'est pas autre chose qu'un individu un peu plus considérable ». C'est alors seulement que le maître demanda des nouvelles du marquis et de son ancienne élève. Il n'était au courant de rien. Le malheur dont Kubeck lui fit part sembla le laisser indifférent. Il remit vite la conversation sur son thème favori, la politique. Quand les deux hommes se furent séparés, Kubeck tira de sa poche le portrait de Juliette et, en le contemplant, il récita des vers italiens d'une grâce mélancolique.

L'étudiant pauvre fit son chemin. Après avoir hésité entre la médecine et le droit, il se décida pour cette dernière carrière. Entré à vingt ans au service de l'Etat, il se distingua dans des postes variés, soit dans l'administration des finances, soit dans celle de la guerre. Il accompagna l'empereur François aux congrès de Laibach et de Vérone ; pour récompenser les services qu'il y rendit,

le souverain lui accorda le titre de chevalier. A cette occasion, le plus grand poète de l'Autriche, Grillparzer, célébra ses mérites. Puis l'empereur le créa baron. Ministre des finances pendant de longues années, il rétablit le crédit fortement ébranlé de la monarchie, favorisa le développement des chemins de fer et réalisa de nombreuses réformes inspirées par un clairvoyant libéralisme. Nommé président du Conseil d'Etat en 1850, il mourut en 1855, victime du choléra, après avoir consacré ses dernières années à la réforme des Codes autrichiens. L'empereur actuel, François-Joseph, écrivit à sa veuve une lettre de condoléances qui est un des plus beaux hommages qu'un prince puisse rendre à un serviteur de la patrie.

Beethoven avait détourné Kubeck de la musique. L'Autriche n'eut qu'à se féliciter du conseil. Elle y perdit peut-être un compositeur seulement estimable; elle y gagna un remarquable ministre.

AUGUSTE EHRHARD<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> De la *Revue française de musique* (Dir. Léon Vallas).

---

## *Nos artistes :*

*avec un portrait hors texte.*

### Henry Reymond

---

**H**est toujours difficile de bien parler de ceux qui sont le plus près de nous : M. Henry Reymond vit à Lausanne, dans nos murs ; vingt ans de pratique de l'enseignement lui confèrent les titres d'une expérience pédagogique peu commune ; on peut dire que, en dépit de ses nombreux séjours à l'étranger, nous avons vu sa silhouette se dessiner peu à peu sur la route royale de l'art. Et l'avoir vu progresser ainsi risquerait fort de rendre notre jugement partial, aussi sommes-nous heureux de pouvoir dire ici, simplement, comment un frère étranger fit connaître notre compatriote à ses lecteurs.

Le « Courrier musical » écrivait, l'an dernier, sous la signature S. E. : « Nous ne prétendons pas satisfaire une de ces curiosités soudaines, éveillées par un succès tapageur, mais bien faire œuvre de justice et de réparation : les mérites de M. H. Reymond sont en raison inverse de son extrême modestie. Le musicien qui se signale aujourd'hui à notre attention par un ouvrage d'une haute valeur pédagogique : *Physiologie de l'Harmonie*, est un artiste et un érudit au sens le plus littéral des